

## S’Cool Bus en attente d’une homologation

3 septembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Depuis janvier 2017, la société S’Cool Bus a développé sur le territoire Seine-Eure un moyen de déplacement innovant et écologique pour le ramassage scolaire et périscolaire des enfants. Elle est aujourd’hui contrainte de suspendre son service pour des raisons d’homologation.**

Depuis 2017, ce vélo-bus à assistance électrique de 9 places (une place adulte et 8 places enfants) vient chercher les élèves de primaire à leur domicile pour les emmener à l’école. Le soir, il fait le trajet inverse. Testé à l’école Anatole France de Louviers, S’Cool Bus a ensuite été déployé sur 6 communes de l’Agglo Seine-Eure : Louviers, Val-de-Reuil, Pont-de-l’Arche, Le Vaudreuil, Le Manoir et Les Damps. Ce sont au total 10 S’Cool Bus qui étaient mis à disposition par l’Agglo Seine-Eure, pour le ramassage scolaire et périscolaire.

### Un produit innovant... donc non répertorié

S’Cool Bus est un produit unique, totalement innovant. Ses créateurs l’ont conçu de manière à ce qu’il réponde aux attentes des enfants-utilisateurs tout en garantissant leur complète sécurité. Durant la phase expérimentale, soutenue par le ministère de la Transition Ecologique, le véhicule avait l’autorisation de circuler. Le succès rencontré au niveau national et international rend aujourd’hui nécessaire l’homologation de ce vélo-bus. En effet, ce produit n’ayant pas d’équivalent, il ne répond pas aux critères habituellement répertoriés pour un quadricycle et ne peut donc intégrer aucune classification.

### Des alternatives recherchées

L’Agglo Seine-Eure est consciente qu’une homologation peut être longue à être accordée. Un travail, engagé avec les services du ministère, est actuellement en cours. Il doit permettre de faire évoluer la réglementation et ainsi créer cette nouvelle classification de véhicule.

S’Cool Bus a pris la décision de suspendre temporairement l’utilisation de ce transport écologique et gratuit proposé aux écoliers. L’entreprise est consciente de la déception que cette décision peut susciter auprès des parents et des jeunes élèves. L’Agglo est prête à soutenir S’Cool Bus dans les alternatives qu’elle pourra trouver, en conformité avec les demandes du ministère.



### À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D’AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

L’Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l’Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1 500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.

### CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Agnieszka Rochowicz - Chargée des relations presse et médias  
02 76 46 03 54 / 07 72 37 51 42 - agnieszka.rochowicz@seine-eure.com

